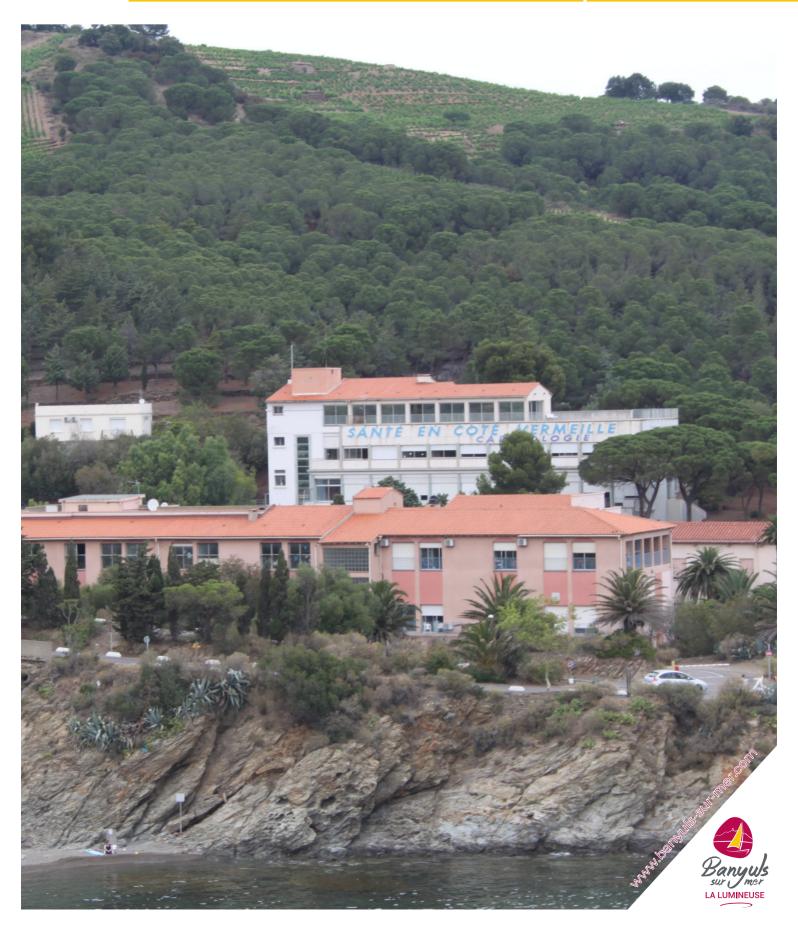
Octobre 2020 -N °25

# L'Orellat

Votre bulletin municipal d'informations



# **SOMMAIRE**



**ACTU À LA UNE** 



**ZAP'ACTU** 



**GRAND ANGLE** 



**COMITÉS DE QUARTIER** 



**COMMUNICATION & TOURISME** 



LE COIN DES ASSOCIATIONS

# BANYULS TV...

C'est votre rendez-vous hebdomadaire sur la vie locale : infos, portraits, agenda, etc. Retrouvez tous les épisodes sur notre chaîne YouTube "Ville de Banyuls-sur-Mer"



Toute l'actualité de la ville sur www.banyuls-sur-mer.com et sur notre blog

https://banyulssurmer.wixsite.com/banyuls-sur-mer



Téléchargez gratuitement l'application Banyuls-sur-Mer sur l'App Store ou Google Play





Partagez vos plus belles photos de Banyuls sur notre compte Instagram banyuls\_sur\_mer avec le #banyuls

#### **Bulletin Municipal d'Informations** Octobre 2020

Directeur de la publication Jean-Michel Solé, Maire

Ont participé à la rédaction Guy Vinot, Béatrice Soubielle, Antoine Mascuñano

### Crédits Photos

Laurent Lacombe, Banyuls Images, Mairie, Office de Tourisme.

Maquette et mise en page Pôle communication de la ville



#### **Impression**

**■ ENCRE VERTE** - Tél. : 04 68 61 07 00 **■IMPRIM'VERT®** 



l a été bien difficile de prévoir le déroulé de la saison 2020 à la sortie d'un confinement qui nous a fortement impacté. Nous avions des doutes sur la fréquentation de notre station, nous avons dû bâtir un budget prudent, pour la première fois prévisionnel, à ajuster en fin d'exercice et nous l'avons fait en concertation avec l'ensemble des associations qui ont eu une démarche très solidaire que je salue.



La prudence nous a contraint à moins d'embauches de saisonniers en renfort des équipes municipales ; un budget d'ani-

mations revu à la baisse, prenant en compte les mesures de protection sanitaire.

Le premier bilan de cet été est bon, voire très bon en terme de fréquentation pour juillet et août, plus réservé pour septembre avec une clientèle inquiète quant à la reprise de la pandémie.

Les vendanges s'achèvent et nous gratifient d'un millésime qualitatif mais compliqué pour les viticulteurs.

La rentrée des classes s'est déroulée avec une préparation particulière des enseignants et personnels communaux dans le respect des règles sanitaires, protocoles et gestes barrières afin de garantir le maximum de sécurité pour les enfants et les personnes.

Le nouveau restaurant scolaire sera bientôt inauguré, mis en service cet automne pour la plus grande joie et le confort de nos enfants.

Cette fin d'année ce sont de nombreux chantiers importants en cours qui vont se terminer : le port, le club house, l'école de sommellerie, elle, se poursuit.

D'autres commencent pour des années et ils sont très importants : le Centre Hélio Marin, projet incontournable pour la préservation de 220 emplois et l'aménagement de ce site magnifique à l'entrée de la ville.

Nous sommes tous dans l'espoir du retour à une vie normale, sans savoir quand. Notre devoir, notre responsabilité, est de nous protéger, de protéger les autres pour stopper l'évolution de cette maladie qui peut être mortelle pour les plus faibles. Soyons solidaires, unis, face à cette crise que, j'en suis sûr, nous surmonterons ensemble.

Très amicalement.

Jean-Michel SOLÉ

# Une saison particulière



es professionnels du tourisme attendaient tous cette saison avec impatience et appréhension.

Les vacanciers allaient-ils fréquenter les stations malgré la covid ? A Banyuls, force est de constater que la fréquentation fut bonne, essentiellement familiale et française. Les touristes ont fréquenté notre station, tous nos commerçants en témoignent.

Aux côtés des acteurs économiques locaux depuis la fin du confinement avec la campagne de communication :

#sortezchezvous

#consommezbanyuls, la commune, en collaboration avec L'Union des Commerçants et Artisans, a tout fait pour maintenir des animations tout en respectant les consignes préfectorales relatives aux gestes barrières pour freiner la propagation du virus.



# MESURES DE PROTECTION COVID DURANT L'ÉTÉ

du 18 AOUT au 15 SEPTEMBRE de 10h00 à 22h00



**VILLE DE BANYULS-SUR-MER** 



Après l'avoir conseillé dès le mois de juillet, et au regard de l'évolution de la propagation du virus, nous avons appliqué l'arrêté préfectoral du 17 août, rendant obligatoire le port du masque dans certaines rues du centreville jusqu'au 15 septembre.

### LES ANIMATIONS FORMAT XS



La volonté de la municipalité a été de maintenir un programme d'animations tout en respoectant les mesures sanitaires en vigueur : sardanes, animations musicales ou Fête du Puig del Mas ont toutes été autorisées par la Préfecture.

Toutes les animations susceptibles d'entraîner une concentration trop importante de personnes ont été annulées (feu d'artifice par exemple).



# **Questions à**

# Sandrines Coussanes, adjointe au commerce

### Quel est votre sentiment sur cette saison?

La saison a été très bonne, beaucoup de monde dans Banyuls mais elle ne permettra pas de combler le manque à gagner des commerces fermés pendant le confinement.

### La municipalité va-t-elle aider le commerce local ? Si oui, sous quelles formes ?

Dès la fin du confinement nous avons initié avec l'Union des Commerçants et Artisans une campagne de communication :

#sortezchezvous #consommezbanyuls afin d'inciter les banyulencs à pérenniser les habitudes prises pendant le confinement. N'oublions pas que pendant presque trois mois, les commerces de proximité ouverts ont répondu présents pour les achats et livraisons à domiciles des produits de première nécessité.

Lors de la séance du 30 septembre dernier, afin de témoigner sa solidarité et son soutien au commerce local, le Conseil Municipal a voté une exonération de 4 mois des droits d'occupation du domaine public (terrasses, devant de porte, etc.).

En conclusion, je rappelle que la municipalité sera toujours aux cotés de nos commerçants dès que cela s'avèrera nécessaire.



# Une rentrée à l'heure du covid





# DANS LES ÉCOLES

es petits banyulencs ont bien repris le chemin de l'école le mardi 1<sup>er</sup> septembre. Tous ont été accueillis en respectant un protocole bien précis.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

- □ arrivées et départs échelonnés des élèves de primaire directement en classe ;
- □ prendre la température des enfants avant d'aller à l'école ;
- ⇒ les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves notamment dans les salles de classe et les espaces de restauration;
- > ventilation des classes et locaux.



# **POUR LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES**

es associations reprennent peu à peu leurs activités. Toutes nous ont fourni un protocole sanitaire afin de pouvoir exercer leur activité en respectant les gestes barrières. Toutes fournissent également chaque semaine un listing où sont notées les personnes présentes pendant le cours. Le respect des gestes barrières est la seule façon de lutter contre le virus tout en continuant à pratiquer nos activités, indispensables à notre vivre ensemble! Alors bonne rentrée associative à tous.



### **UN HOMMAGE SOLIDAIRE**

Inaugurée lors de la cérémonie du 14 juillet, une nouvelle sculpture trône fièrement devant la Mairie.

Réalisée et offerte à la commune par deux banyulencs, Jean Germa aidé de son petitfils Noah, elle rend hommage aux personnes décédées de la Covid-19 ainsi qu'à tous ceux qui se sont mobilisés pendant la crise sanitaire.

# Annulation de Vendanges en fête



es vendanges et la tradition catalane sont fêtées chaque année par un grand rassemblement festif le deuxième dimanche d'octobre.

Cette fête traditionnelle est devenue incontournable, elle nous tient particulièrement à cœur.

Elle est importante, pour les vignerons qui mettent en avant leur travail, le terroir et bien sûr les vins de Collioure et Banyuls. Elle est importante pour nos professionnels hébergeurs, hôteliers, de recevoir de nombreux visiteurs, et pour nos commerçants bénéficiant ainsi

de la forte affluence.

Elle a également un effet non négligeable sur la notoriété et l'image de la ville.

Au regard de la mobilisation :

- des moyens matériels et humains engagés pour organiser un tel évènement ;
- de la prise en compte des responsabilités en matière de sécurité des biens et des personnes (je rappelle qu'une pareille organisation engage la responsabilité pénale du Maire car elle se déroule entièrement sur le domaine public et la responsabilité financière de la ville en cas d'accident et de



dédommagements à verser aux victimes);

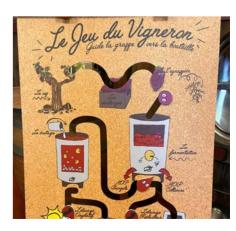
sur ma proposition, la ville a décidé de confier l'organisation de cette manifestation à l'EPIC (Office de Tourisme).

Cette nouvelle gouvernance a pour but de dynamiser la fête et d'y repositionner les vignerons au centre avec bien entendu le concours de l'ensemble des associations et des bénévoles participant.

C'est donc après une large concertation : associations, vignerons, élus et proches que le cœur brisé nous avons convenu de renoncer à organiser cette belle fête.

Malgré tout, des vignerons soucieux de ne pas rompre le lien ont décidé d'ouvrir leurs caves (pas d'animations sur le domaine public) pour organiser des dégustations à thème afin de répondre à la demande des visiteurs qui nous ont rendu visite ce week-end là autour de l'événement "Vignerons sur Mer".

Merci de votre compréhension. *Jean-Michel SOLÉ* 





# Le port

# L'Orellut a rencontré Guy Vinot, adjoint aux affaires portuaires, pour faire un point sur les travaux.

# En cette rentrée, pouvez-vous nous dire où en sont les travaux ?

Les grandes infrastructures :

- le musoir (là ou sera le phare rouge) et la petite île sont terminés :
- le quai d'accueil en prolongement du quai A, l'ancien quai des pêcheurs : racovitza qui recevra 4 pontons flottants est en cours.

La reprise de l'enrochement entre l'île grosse et le Laboratoire Arago par la création d'un merlon pour bloquer les tempêtes d'Est est toujours en cours de réalisation

Ainsi on peut dire que dans la première quinzaine de novembre les grandes infrastructures de protection du port seront terminées.

Il restera ensuite à faire les finitions (réseaux eaux pluviales, eaux usées, bassin de décantation, etc.) et à construire un bâtiment à l'entrée du port pour accueillir les plongeurs. Ils seront ainsi plus près de leurs bateaux. Le quai Georges Petit sera ainsi uniquement dédié aux promeneurs et aux plaisanciers.

Dans le dernier Orellut nous avions parlé des conséquences de la tempête Gloria et de la Covid sur le calendrier des travaux. Avez-vous aujourd'hui des précisons à nous apporter sur la date de la fin des travaux et sur le budget prévu?

Le port n'a vraiment pas eu de chance, en janvier il est impacté par la tempête Gloria qui a entraîné la destruction d'ouvrages en cours qu'il a donc fallu reconstruire. Au mois de mars le confinement, avec un arrêt total des travaux pendant 7 semaines puis une reprise avec un effectif réduit a engendré une prolongation d'exécution des travaux de plusieurs mois. Une partie conséquente des coûts supplémentaires importants liés à la tempête et à la Covid sera prise en charge par le fond de solidarité (Etat, Région et Département).

L'achêvement des travaux est prévu pour la fin du premier trimestre 2021.



# **ENQUÊTE MOBILITÉ ET STATIONNEMENT**

# Lancement d'une consultation publique



L'évolution, l'attractivité de notre ville et sa fréquentation touristique mettent en évidence la problématique de plus en plus importante de la circulation et du stationnement. Nous avons tous conscience que notre consommation de l'espace public et notre façon de circuler dans les villes et villages évoluent.

Nous devons nous adapter si nous voulons conserver des espaces naturels, des espaces ouverts, prioriser les piétons et les personnes à mobilité réduite et la sécurité. Il nous parait important d'avoir un regard neutre, externe, qui nous fera bénéficier d'expérience d'autres cités, pour que nous partagions des propositions, des solutions justes, pour nous accompagner dans notre quotidien (comme nous l'avons fait pour le front de mer).

Nous allons initier une large enquête sous forme de consultation ouverte à tous. Entre ateliers et débat en réunion publique (comme nous l'avons fait lors de l'élaboration du P.L.U.), tous les sujets seront abordés : vitesse, sécurité, piétons, personnes à mobilité réduite, emplacements vélos, transport urbain et bien d'autres.

Nous ne doutons pas de votre intérêt ni de votre participation et de votre implication sur un sujet délicat qu'est un nouveau plan de circulation et de stationnement. Nous comptons sur vous!

### **LE BON LOISIR**

# Un coup de pouce pour les activités de nos enfants!

La Mairie a mis en place un bon loisir afin d'aider les familles lors de l'inscription de leurs enfants de niveaux scolaires maternelle et primaire dans des associations sportives, culturelles ou artistiques de la commune.

### Le bon loisir mode d'emploi :

Qui en bénéficie? Tous les enfants dont au moins un des parents est domicilié à Banyuls.

*Quelle est la valeur du bon ?* 30€ déductibles sur le prix d'une cotisation.

Comment se procurer le bon?
Un courrier dans lequel est imprimé le bon sera adressé aux parents par l'intermédiaire du cahier de correspondance scolaire de leur enfant.



### LE TROC SPORTIF BANYULENC

# Un groupe Facebook dédié au don de matériel sportif des enfants



Vous désirez donner une paire de crampons, un justaucorps de danse, une combinaison de ski, etc. devenus trop petits pour vos enfants? Un nouveau groupe Facebook est à votre disposition: **Le Troc Sportif Banyulenc**. N'hésitez pas à y adhérer!

#### **CANTINE SCOLAIRE**

### **Bientôt terminée!**

Les travaux sont bien avancés. Les réunions de chantiers ont lieu tous les mardis après-midi. Les entreprises et le personnel communal redoublent d'efforts afin que le premier repas soit servi dans cette nouvelle cantine au retour des vacances de Toussaint.





#### **ROUTE DE LA COUME PASCOLE**

### Aménagements pour la vélo-route

Mardi 29 septembre lors d'une réunion de travail avec le service des routes du Conseil Départemental, il a été convenu de l'aménagement de la route de la Coume Pascole de la cave centralisatrice (GICB) jusqu'au St Michel. Elle sera goudronnée par un enrobé à chaud et des aménagements seront réalisés pour canaliser le ruissellement des eaux de pluies. Les travaux sont prévus à partir de mi-octobre.

Comme la route des Mas, elle devient une vélo-route s'inscrivant dans "l'itinéraire structurant de la Côte Vermeille", initié par le Conseil Départemental, qui va d'Argelès-sur-Mer jusqu'au Col de Banyuls.

Une route bien utile qui permettra de réduire les flux des véhicules dans le centre-ville tout en offrant une nouvelle voie sécurisée aux cyclistes.



### LES RESTOS DU CŒUR

# Inscriptions plus besoin de se rendre à Port-Vendres

Une permanence sera organisée dans les locaux du CCAS (jardin Mairie) le mardi 17 novembre de 14h à 17h et le mercredi 18 novembre de 9h à 12h afin de vous inscrire à la distribution de denrées alimentaires qui débutera le lundi 23 novembre à Port-Vendres.



### **ASSOCIATION "LA DOUCE HEURE"**

# Des ateliers numériques gratuits pour les +60 ans

A bord de son proxi'bus l'équipe de "La douce heure" propose un atelier numérique pour les plus de 60 ans afin de découvrir et se familiariser avec l'outil informatique. Cet atelier de 10 séances, réservé aux débutants, aura lieu les vendredis de 14h à 15h30 place du marché.



### Inscriptions au 06 81 61 17 06

Dates des ateliers : 9, 16, 23, 30 octobre ; 6, 13, 20, 27 novembre ; 11, 18 décembre.

# **OPÉRATION FAÇADE**

# Des aides financières sont possibles



e ravalement des façades est une valeur ajoutée à votre patrimoine. Il contribue également à l'embellissement du paysage urbain.

C'est la raison pour laquelle la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris vous propose une aide financière et l'appui d'un bureau conseil.

Rendez-vous sur le site www.cc-acvi.com, rubrique "Opération façades" pour vérifier que votre logement se situe bien au sein du périmètre défini sur votre commune et que vos revenus sont inférieurs aux plafonds d'éligibilité.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le bureau d'étude missionné pour vous proposer gratuitement des conseils relatifs aux travaux et une assistance administrative dans le montage des dossiers de demande de subventions.

Patrimoine Habitat: 04 68 34 34 34

patrimoinehabitat@orange.fr

### **EAU POTABLE**

# **Compteurs d'eau inaccessibles :** déclarez votre index en ligne



a prochaine campagne de relèves de compteurs d'eau se déroulera durant la période du 14 au 26 octobre. Si votre compteur d'eau reste inaccessible aux équipes de relevages, vous pouvez déclarer votre index en ligne sur : www.cc-acvi.com > Vivre et habiter > Eau, assainissement > Communiquez votre index de compteur d'eau

Infos: 04 68 95 21 95

### **HABITAT**

# Habitat: PIG "Mieux se loger 66"

ous ne faites pas partie du périmètre de l'Opération Habitat : le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (avec d'autres partenaires) finance vos travaux d'amélioration du logement situés en dehors dudit périmètre.



Plus de renseignements sur :

https://www.cc-acvi.com/vivre-et-habiter/habitat/ aide-aux-travaux-de-rehabilitation/autres-aidesaux-travaux/

## **ORDURES MÉNAGÈRES**

# Le rythme de collecte des ordures ménagères a changé le 5 octobre

es zones pavillonnaires seront collectées une fois par semaine du 5 octobre 2020 à la fin mai 2021.

Soucieuse d'adapter son service de collecte au plus près des besoins et d'en maîtriser le coût, la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris fera évoluer les collectes des déchets sur les 15 communes du territoire à partir du 5 octobre prochain.

Les zones pavillonnaires (hors secteur zones d'activités, centre historique ...) seront ainsi collectées en ordures ménagères 1 fois/semaine à partir de cette date et jusqu'à la fin mai.

En effet, l'intercommunalité a constaté que ces secteurs présentaient un faible taux de remplissage des bacs individuels lors de la 2e collecte hebdomadaire.

Retrouvez les nouveaux jours de collecte vous concernant sur https://www.cc-acvi.com/au-quotidien/dechets/vos-jours-de-collecte/

# **GRAND ANGLE**

# Centre Hélio Marin

### Les travaux ont commencé!

Après le désamiantage des bâtiments, commencent leur déconstruction. En parallèle le chantier du chenal a aussi débuté.















### **REMISE DU PERMIS DE CONSTRUIRE**

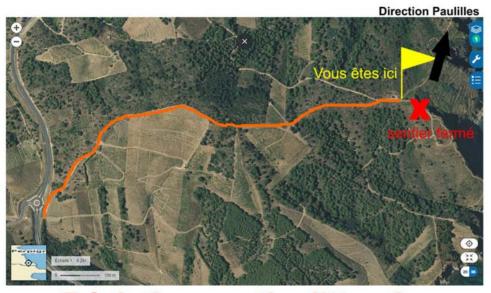
Le 2 octobre dernier, Monsieur le Maire a remis à Jean-Marc Bisserié, Président de l'USSAP/ASM, le permis de construire de la nouvelle M.A.S., premier bâtiment qui sera construit sur le site du futur pôle médico-social du Centre Hélio Marin. Une nouvelle et importante étape de la reconstruction de l'établissement.

# **GRAND ANGLE**

### RAPPEL!

Durant la durée des travaux, le Sentier Littoral est dévié. Il faut impérativement suivre le fléchage indiqué pour éviter de rentrer dans le chantier.

⇒ Jusqu'à la fin de l'hiver la plage du sana est interdite au public.





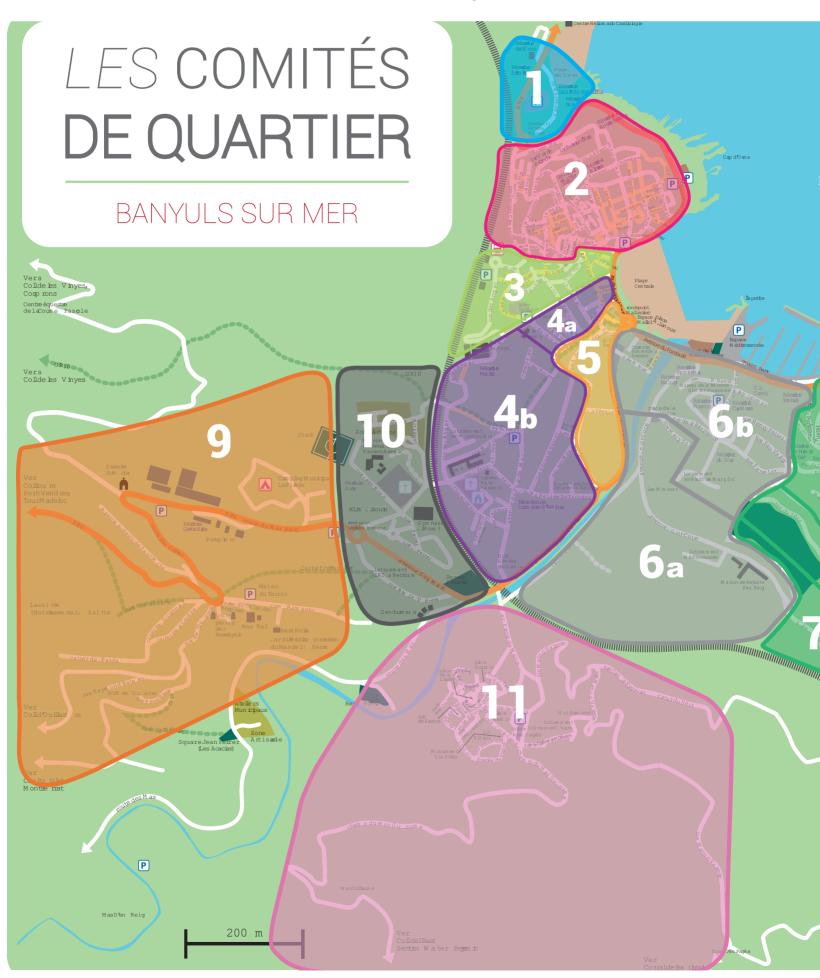
# **Déviation sentier littoral**





Direction centre ville de Banyus sur mer

# LES COMITÉS DE QUARTIER



# LES COMITÉS DE QUARTIER



### **SECTEUR 1 - LES ELMES**

Billiau Patrick Levain Annick

### **SECTEUR 2 - LE CAP D'OSNA**

Bertron Alain Come Nathalie Orti Renée Salvat Renée Toiron Marie-Rose Ortiz--Bodiou Alexandre

#### **SECTEUR 3 - LA GARE**

**Bourset Christian** 

### SECTEUR 4A -ST JEAN-BAPTISTE

### **SECTEUR 4B - LES ÉCOLES**

Gentet Guy Gineste Alain Sejalon Bernard Caumon Marie-José

# SECTEUR 5 - GAL DE GAULLE

Biecheler André Boulignat Charles Fourcade Aline Zahra Jean-Claude

### **SECTEUR 6A - PAUL REIG**

Laffon Jean-François Moreau René

#### **SECTEUR 6B - MIRAMAR**

Lescanne Nicole Rivals Guy Sagols Jacques

#### **SECTEUR 7A - ARAGO**

Chabbal Emile Cubero Blaise Lecomte Raymonde Martienne Jean-Paul Naudi Pierre

### SECTEUR 7B - LA SOU-LANE

Fourcade Marie-Ange Lancel Sylvie Patouillot Daniel

### **SECTEUR 7C - LA RODE**

Lopez Jacques

### SECTEUR 8 - CASTELL BÉAR

Fonteneaud Monique Galano Jean-Michel Galano Nicole

#### **SECTEUR 9 - MAS REIG**

Francès Raymond Garcia Thérèse Hebert Laura Henon Charles Layadi Farid Mariotti Brigitte Le Magorou Alain

#### **SECTEUR 10 - RECTORIE**

Estadella Jean-François Pastor Jean-Claude Reig Louis Reix Jean-François

### SECTEUR 11 -LE PUIG DEL MAS

Catania Arnaud Marcellin Jean-Paul Viginier Fabrice Cordonnier Annie

Le 29 septembre s'est tenue la première réunion des délégués de quartier post confinement. Toutefois pendant le confinement le lien a été maintenu avec les délégués qui pouvaient contacter Sandrine Coussanes ou la Mairie. Ainsi les travaux demandés ont pu être réalisés.

Nous rappelons que toute personne désirant devenir déléguée peut en faire la demande à :

Sandrine Coussanes : s.coussanes@banyuls-sur-mer.com Marie-Paule Madern : mp.rudo@banyuls-sur-mer.com ou par téléphone : 04 30 44 87 39

Vous pouvez aussi laisser votre demande à l'accueil de la Mairie.

# COMMUNICATION

# Saison 2020 : premier bilan de l'Office de Tourisme



près un printemps très difficile en raison de la crise sanitaire et un mois de juin très faible (à l'exception des week-ends), la fréquentation touristique du cœur de la saison (du 1er juillet au 15 septembre) a permis de rassurer les professionnels du tourisme de la station avec :

- D'excellents taux de fréquentation et de consommation des hébergements marchands (hôtels, résidences, camping, etc.) et des commerces de proximité/restaurants/snacks bars; en général supérieurs à ceux de 2019 (entre 15 et 20% de plus en moyenne).
- Des résultats qui ont été plus mitigés pour les agences immobilières et le locatif en général sur la commune (entre -15 et -20% sur les 2 mois).

► Une clientèle très majoritairement française (85 à 90%) et provenant de nos bassins habituels (Paris-Ile de France, Occitanie, Région Rhône-Alpes, Région Hauts de France pour les 4 principales). Bien évidemment, comme toutes les destinations d'Occitanie, les taux de clientèle étrangère se sont effondrés en cette année 2020.

Une fréquentation très importante de clientèle "excursionniste" (vacanciers venant sur Banyuls pour y passer la journée); plus nombreuse que les années précédentes ; grâce au programme d'activités et d'animation que la ville et l'Office de Tourisme ont proposé et conservé tout l'été. Cette fréquentation de vacanciers à la journée s'est vraiment faite ressentir dans les terrasses de café, restaurants, et la plage - et particulièrement en soirée durant cette saison 2020!

Les 15 premiers jours de septembre sont également excellents et supérieurs en terme de fréquentation et de consommation en comparaison avec 2019.

Par ailleurs, la fréquentation au sein de nos bureaux d'accueils et maison de la randonnée a été fortement réduite en juillet et août par rapport à la même période de 2019 (-40% en général).



Cette baisse est normale en raison des conditions sanitaires et des mesures de prévention mises en place : nombre limité d'accès aux personnes en même temps, mesures de distanciation, sens de circulation avec entrée et sortie différentes, etc.).



Cette perte de clientèle à l'accueil a en partie été compensée par la mise en place des accueils "hors murs" très appréciés des commerçants et prestataires touristiques.

# **COMMUNICATION**



Grâce au travail de l'équipe webmarketing qui a, entre autre, équipé les loueurs en meublés avec l'outil de la Place de marché, les réservations en ligne (prestations et hébergements) ont littéralement explosé en 2020 :

+80% par rapport à 2019!

# RECONQUESTA CÔTE VERMEILLE



Reconquesta est un projet de développement territorial singulier, mené par les vignerons du Cru Banyuls Collioure. Leur volonté commune est de protéger et développer ce terroir vieux de 2500 ans.

Aujourd'hui ce vignoble est en danger. Le message est clair : pour que le Cru Banyuls Collioure continue d'exister, devenez acteurs et ambassadeurs du vignoble de la Côte Vermeille!

L'association Reconquesta Côte Vermeille rassemble les nombreux acteurs du Cru Banyuls Collioure. Ainsi, vignerons indépendants, viticulteurs, coopératives, cavistes, se mobilisent pour protéger et développer ensemble, ce patrimoine si précieux qui les lie.

Pour en savoir plus et/ou faire un don :

Dartagnans: cagnotte en ligne solidaire pour les monuments https://dartagnans.fr/fr/projects/reconquesta-cote-vermeille/campaign

Page Facebook Reconquesta Côte Vermeille: https://www. facebook.com/reconquesta. cotevermeille.98





a ville s'est dotée d'un nouvel outil de communication : un journal "télévisé" nommé Banyuls TV qui est diffusé depuis le 25 juin sur la chaîne YouTube "Ville de Banyuls-sur-Mer", sur les réseaux sociaux et notre site internet www.banyuls-sur-mer.com.

Le Pôle Communication, réunissant des personnels de la Mairie et de l'Office de Tourisme, a su optimiser les compétences de chacun pour offrir chaque semaine une information locale au plus proche de vous.

Le succès est au rendez-vous puisque nous enregistrons en moyenne 5.000 à 6.000 vues chaque semaine sur tous réseaux confondus! Le Pôle Communication remercie tous les internautes qui les suivent pour leur fidélité, leurs remarques pertinentes et leurs encouragements....

Hors saison estivale, nous vous donnons rendez-vous deux fois par mois... toujours le jeudi à 18h00!



# **OPPOSITION**

#### FETE DES VENDANGES: MAIN MISE...

Créée en 1996 à partir d'une initiative citoyenne issue d'une commission extra-municipale, la Fête des Vendanges est organisée depuis 1997 par une association loi 1901. De renommée régionale, voire nationale, elle fait partie du patrimoine et de la tradition de notre village, fut soutenue par toutes les municipali-



tés Banyulencques, le Département, la Région... Toutefois, sans concertation et avant même que le Conseil Municipal ne délibère sur le sujet, M. le Maire a décidé de confier l'organisation de la Fête des Vendanges à l'Office du Tourisme. Une convention de partenariat a, ainsi, été prise en comité directeur le 9 septembre 2020. De ce fait, l'association « Fête des Vendanges » se voit confisquer son unique objet. A quand la reprise par la Mairie de l'objet d'autres associations et l'organisation, par l'Office du Tourisme, de tournois de pétanque, rugby, hand, ballades de sardanes...?

#### **HELIOMARIN: UNE PROPOSITION...**

Alors que les travaux sur le site d'Héliomarin ont débuté, la ville a-t-elle prévu de demander à l'Union Sanitaire et Sociale Aude-Pyrénées (USSAP), maître d'ouvrage, de récupérer l'ensemble des fresques et plaques commémoratives apposées sur les murs de l'ancien « Sana » ? Toutes sont porteuses de notre histoire commune... Et pourquoi ne serait-ce pas le début de la création d'un musée de Banyuls ?

### DEMOCRATIE: « INELEGANT » MIEUX QU'ILLEGAL...

Lors du Conseil Municipal du 15 juin 2020, le conseil municipal désigna 2 élus pour siéger au sein du conseil d'administration de l'EHPAD Paul Reig. Malgré notre avertissement concernant un éventuel conflit d'intérêt, le Maire avait continué de soutenir la désignation de la 1ère adjointe. Le 6 juillet, lors du Conseil Municipal suivant, cette dernière nous a alors fait part de sa décision personnelle de se retirer de ce poste. Décision fort sage... ou forcée ? Saisi par nos soins en accord avec le représentant du groupe Banyuls Avenir Citoyen, le Préfet des Pyrénées-Orientales a, en effet, confirmé que la désignation en question était, comme nous l'avions dit, non conforme à la Loi. Notre remarque du 15 juin était donc bien fondée : au lieu de la qualifier d' « inélégante », M. le Maire aurait dû nous écouter... Cela lui aurait éviter de s'engager dans une action illégale!

Expression des élus d'opposition prévue par la Loi (article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales). Texte rédigé par Emmanuelle Fradet, Marc Marti et Myriam Manzanas-Nogues de la liste Ensemble Autrement!



#### **DIALOGUE**

Confiscation de la fête des vendanges par M. Solé, avant lui aucun maire n'a jamais agi de la sorte et malgré les raisons qu'il invoque, rappelez-vous ce vieil adage : "Qui veut noyer son chien l'accuse...". Toutefois nous croyons savoir que l'Association officielle Fête des Vendanges n'a pas dit son dernier mot. Pour cette année ce maudit Coronavirus a mis tout le monde d'accord! Pour 2021 espérons que le dialogue et la clairvoyance nécessaires à ce dossier permettront l'apaisement et un retour à la normale dans le cadre d'une répartition des missions.

#### **AFFRONT**

Le 13 juillet dernier ont eu lieu les élections du Président et des Vice-présidents au sein de la Communauté des Communes. M. Solé a été relégué à la 13ème Vice-présidence sur 14 alors que Banyuls occupe le 3ème rang en nombre d'habitants! Cette humiliation est inconcevable car à notre avis elle rejaillit sur l'ensemble de la population banyulencque. Pourquoi un tel camouflet?

### **PROPOSITION**

Nous sommes tous victimes des problèmes de circulation particulièrement en période estivale, que ce soit dans l'avenue Gal De Gaulle ou dans la traversée de notre village, sans compter le Boulevard Clémenceau. Aujourd'hui le contournement du centre urbain n'est pas à l'ordre du jour de M. Solé, mais le rétrécissement de la chaussée depuis les travaux de l'esplanade du front de mer, les emplacements de livraison sous-dimensionnés ainsi que les infranchissables ralentisseurs au-dessus des arcades n'ont fait qu'aggraver ces difficultés! Il y a sans doute des solutions: une étude sérieuse s'impose!

Jean-François Pescador pour le Groupe "Banyuls Avenir Citoyen"



# **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**







- · Un service de proximité gratuit
- Une écoute des besoins des parents et des AMAI
- Un accompagnement éducatif pour un accueil de qualité
- Un soutien pour favoriser le bien-être des enfants



<ul> <li>Une liste actualisée des assistantes maternelles</li> <li>Un lieu d'information sur tous les modes de gardes</li> </ul>					
OCTOBRE 2020					
Sorède	Argelès-sur-Mer	Saint-André	Banyuls-sur- Mer	Elne	Saint-Genis
Du 01 au 02 octobre					
*	*	Vendredi 02 : Jeux moteurs	Jeudi 01 : Expression corporelle	Vendredi 02 : Piscine Argeles 10h	Jeudi 01 : Jeux moteurs
Du 05 au 09 octobre					
Lundi 05 : Transvasement	Lundi 05 : RDV des histoires Médiathèque 10h Mercredi 07 : Transvasement	Mardi 06 : Atelier créatif avec Cloé Vendredi 09 : Atelier Montessori	<b>Jeudi 08 :</b> Manipulation sensorielle	Mardi 06 : Atelier Montessori Vendredi 09 : Atelier de psychomotricité avec Céline	<b>Jeudi 08 :</b> Eveil musical
Mardi 06 atelier parents/enfants et assistantes maternelles de 15h30 à 17h30 à Argeles : Eveil sensoriel					
Du 12 au 16 octobre : semaine de la petite enfance thème s'aventurer					
Lundi 12 : A la découverte de son corps	Lundi 12 : Silence ça pousse (jardinage) Mercredi 14 : A la découverte des sens	Mardi 13 : A la découverte des livres sonores Vendredi 16 : Piscine Argeles 10hy	Jeudi 15 : A la rencontre des enfants de l'EAJE de Banyuls	Mardi 13 : A la découverte de la musique Vendredi 16 : Atelier créatif avec Cloé	Jeudi 15 : Le chocolat en folie (Atelier peinture chocolat)

Argelès-sur-Mer

Du 19 au 30 octobre

Lundi 19: Jeux moteurs Mardi 20 : Jeux extérieur au parc de Montesquieu

Mercredi 21: Jouer avec les sons Jeudi 22: Transvasement Vendredi 23: Atelier peinture chocolat Lundi 26: Eveil musical Mardi 27: Expression corporelle

Mercredi 28 : Jeux moteurs Jeudi 29 : « ca roule » au parc de jeux de Villeneuve de la Raho

Vendredi 23 : RDV des histoires Médiathèque 9H30

Mardi 27: Atelier peinture chocolat Vendredi 30 : Transvasement

Lundi 19: Manipulation sensorielle Jeudi 22 : Atelier Montessori Lundi 26: Expression corporelle

Saint Genis des Fontaines

Vendredi 30 : Atelier jardinage Mardi 20 atelier parents/enfants et assistantes maternelles de 15h30 à 17h30 à Argeles : Jeux moteurs Mardi 27 atelier parents/enfants et assistantes maternelles de 15h30 à 17h30 à Argeles : Transvasement

LES INFORMATIONS DU MOIS

Réunion d'analyse de pratique avec Sonja SCHUMACHER le jeudi 15 octobre de 19h à 21h au RAM

RAM : Allée Ferdinand Buisson - 66700 Argelès-sur-Mer 6 85 20 28 73 et 06 30 21 80 80









# **RETOUR EN IMAGES**























# **RETOUR EN IMAGES**























# LE COIN DES ASSOCIATIONS

# **Banyuls Rando**

n club de randonnée à taille humaine, affilié à la Fédération Française de randonnée. Le club propose des sorties accompagnées en groupe tous niveaux de la rando cool à la rando sportive, la marche nordique, les raquettes à neige. Chaque trimestre, un programme riche et varié est proposé pour découvrir à pied les Albères, la Côte Vermeille, la Catalogne Sud ainsi que des destinations plus lointaines en séjours.

Durant la saison de septembre à juin : Sorties à la demi-journée (mardi, jeudi, samedi) Sorties marche nordique (jeudi et samedi) Sorties à la journée (jeudi et dimanche) Séjours et séjour sportif

Tous les mois : une sortie sportive

En hiver : sorties raquettes (journées ou séjours) Vous aimez la nature et la convivialité, vous avez l'esprit associatif et sportif, rejoignez-nous!

**Renseignements** Jean Pierre Bayo au 06 78 95 26 33 ou Andrée Sabran au 06 25 74 13 79 banyulsrando@gmail.com | banyuls.rando.free.fr

# **Pétanque**

■in de saison pout les pétanqueurs L'été est la période des concours de pétanque officiels, hélas cette saison, ces derniers n'ont pas eu lieu car les dirigeants Cru Banyuls (PCB) ont préféré, pour des raisons de sécurité, les annuler pour minimiser les méfaits de la crise sanitaire. Ce qui n'a pas empêché les boulistes banyulencs d'accueillir tout au long de la saison estivale les aficionados de la petite boule dans le respect des indispensables mesures sanitaires. 1634 joueurs, femmes, hommes, enfants, estivants ou Banyulencs ont foulé durant les deux mois de l'été les terrains de jeux dans le cadre exceptionnel du "Clos la Phine". Les conditions environnementales très particulières générées par la covid-19 ont demandé aux organisateurs une mise en place des mesures de sécurité hors normes. Mais les résultats sont là et la saison est un vrai succès. Après cette période estivale très riche en manifestations et après avoir dit au revoir aux estivants passionnés de la petite boule, le président, Jean-Claude Mérieux, le vice- président, Jean Claude Pastor, les membres

du bureau, les sociétaires, et Didier Burgkam, conseiller municipal de la commission des sports ont partagé le pot de l'amitié.



# Football Club Banyuls-sur-Mer

ouvelle saison, nouveau bureau!
Une envie intacte de vous retrouver sur le terrain et de faire découvrir la pratique du football aux plus jeunes d'entre vous et de continuer l'aventure avec les joueurs des années précédentes. Les entraînements ont repris dans le respect des règles sanitaires et la bonne humeur! Les entraîneurs attendent vos enfants au stade Pierre Gastou dès l'âge de 3 ans et au gymnase pour la pratique du futsal à partir de 17 ans. Il est toujours temps de vous inscrire!

**Horaires d'entraînement** Au stade : les lundi de 17h30 à 19h et mercredi de 14h30 à 17h30 | Au gymnase (futsal) : les mardi de 20h à 22h et dimanche de 18h à 20h

Contact baceco66650@gmail.com | 0623161449

# Banyuls-Settle : les activités maintenues malgré la covid-19!

ne crise sanitaire a frappé notre pays, et a contraint nos dirigeants à prendre des décisions perturbantes pour la majorité des français. Néanmoins, malgré ce contretemps la vie continue, et nous devons nous adapter à la situation actuelle. De nombreuses associations ont choisi d'être inactives du fait des risques sanitaires importants et impossibles à canaliser pour les adhérents. En ce qui concerne l'association Banyuls-Settle. après discussion, le bureau a décidé de reprendre ses activités traditionnelles. Bien entendu des mesures, en accord avec la municipalité, sont prises pour éviter toute contamination de nos élèves. Nous avons décidé de nous mobiliser car le maintien du lien social est un impératif dans notre cité. Aussi depuis le 5 octobre l'enseignement de la langue anglaise et espagnole a repris le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Plusieurs créneaux de cours sont proposés aux adhérents dans la semaine, et le choix se fait en fonction de la disponibilité et du niveau. De ce fait si vous êtes intéressés, il ne faut pas hésiter à contacter la secrétaire de l'association pour connaître les horaires, et le niveau d'enseignement.

N'oubliez pas une chose très importante : tout les banyulencs seront les bienvenus à ces cours !

Contact 06 17 46 17 23



# LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Une vidéo du Forum avec l'ensemble des associations sera prochainement diffusée sur notre chaîne YouTube

































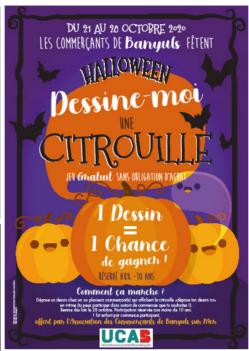




# ON SORT!









Dim. 18 octobre Concert L'heure musicale des Amis d'Alain Marinaro Ven. 23 octobre Veillées d'antan - Lectures & Musique Dim. 25 octobre Castanyada del Foment avec la cobla Sol de Banyuls







# **DERNIÈRE MINUTE!**

L'arrêté préfectoral du 25 septembre PREF/SIDCP-2020-269-02 portant interdiction des rassemblements festifs ou familiaux de plus de 30 personnes dans tous les établissements recevant du public (ERP) du département des Pyrénées-Orientales vient d'être prorogé jusqu'au 25 octobre inclus.

Cette interdiction s'applique aux fêtes de famille (vin d'honneur et repas dans le cadre de mariages, d'anniversaires, etc ), fêtes entre amis, moments de convivialité à l'issue d'une cérémonie qui se dérouleraient dans les ERP, notamment salles des fêtes, salles polyvalentes, espace privé loué, chapiteaux, tentes, structures modulaires...

Ces événements, lorsqu'ils rassemblent moins de 30 personnes, doivent impérativement être organisés de manière à ce que les personnes présentes soient assises. Par conséquent, toute activité dansante lors de ces événements, de même que dans les bars et restaurants, demeure interdite.

Par ailleurs, Je vous rappelle que seuls doivent être déclarés en préfecture les évènements de plus de 10 personnes organisés sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public (espaces collectifs, parcs, plages, etc.). Les manifestations organisées dans les ERP ne font pas l'objet d'une déclaration en préfecture, sauf pour les ERP de 1ère catégorie (capacité d'accueil supérieure à 1500 personnes). Toutefois, les organisateurs doivent impérativement mettre en place un protocole sanitaire strict afin de respecter les règles sanitaires édictées par l'article 1 du décret du 10 juillet 2020 modifié.

Les rassemblements festifs étudiants, quant à eux, sont limités à 10 personnes dans les ERP, l'espace public et les campings du département (cf. mon arrêté du 22 septembre 2020).

# Quoi faire à Banyuls aujourd'hui?

Retrouvez l'agenda complet sur www.banyuls-sur-mer.com et les activités sur https://banyulssurmer.wixsite.com/quoifaireabanyuls